



Signification d'une ordonnance aux fins d'apprehension

Par **taxicyril**, le **26/03/2014** à **22:52**

bonjour je vien de recevoir une signification d'une ordonnance aux fins d'apprehension avec sommation de restituer , il s'agit de mon véhicule de travail je suis artisan taxi , j'ai fait un pret aupres de la societe crédipart , je n'ai que 2 mensualitees de retard a savoir la somme de 1225,93 euros + 31.10 euros de frais de procedure soit la somme de 1257.03 euros et le tgi me demande de restituer mon véhicule, je traverse une période finaciere dure ce qui explique mon retard j'ai demander un arrangement a credipart sans réponse , je n'ai pas eu de courrier recomander ou d'huissier avant cette signification , que puis je faire ? verser un acompte ou me faire preter la somme aupres de l'huissier cela stopera t'il l'ordonance de restituer le véhicule merci de m'eclairer rapidement car je n'ai qu'un delais de 15 jour pour former opposition mais je ne sais pas comment faire merci